

# L'ARCHE

## SOUS L'ARC EN CIEL

# LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR  
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



DOSSIER: L'AGAPÈ  
CHRONIQUE DE (SUR)VIE DANS UN GYMNASÉ  
J'ÉTAIS SANS ABRI ET VOUS M'AVEZ ACCUEILLI

LÉGENDE PHOTO: UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DE L'AGAPÈ

**N°257**  
MARS 2018

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX0472767371  
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / [contact@fndsa.org](mailto:contact@fndsa.org) / [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

# HEBERGEMENT D'URGENCE

**CENTRE GABRIEL ROSSET**  
166 PLACES  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

AS

**L'AUBERGE DES FAMILLES**  
38 PLACES  
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

AS

**VILLAGES FAMILLES**  
190 PLACES  
■ 24 AVENUE ALFRED DE MUSSET  
69100 VILLEURBANNE  
■ 1 RUE KARL MARX  
69120 VAULX-EN-VELIN

AS

**LA RESIDENCE DARDILLY**  
90 PLACES  
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY

AS

**ANTENNE FAMILLES URGENCE**  
50 PLACES  
QUARTIER BELLEROCHÉ  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

AS

**CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION**  
16 PLACES  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

**FORT SAINT LAURENT**  
90 PLACES

# HEBERGEMENT D'INSERTION

**LA MAISON DE RODOLPHE**  
46 PLACES CHRS\* URGENCE  
105 RUE VILLON / 69008 LYON

AS

**FOYER EUGÈNE PONS**  
25 PLACES CHRS\*  
105 RUE VILLON / 69008 LYON

AS

**LE 122**  
25 PLACES CHRS\* URGENCE  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

AS

**RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE**  
74 PLACES (DONT 63 CHRS\*)  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

AS

**LE FOYER LA CALADE**  
27 PLACES CHRS\*  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

AS

**L'AUBERGE DES FAMILLES**  
12 PLACES CHRS\*  
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

AS

**RÉSIDENCE LE BORDEAUX**  
114 PLACES  
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS

**LASOIE**  
54 PLACES  
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS

**ANTENNES FAMILLES**  
150 PLACES  
■ BELLEROCHÉ  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ 8 BIS RUE FERBER  
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS

**RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN**  
12 PLACES MAISON RELAIS  
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON

AS

**RÉSIDENCE LES HORTENSIAIS**  
21 PLACES MAISON RELAIS  
68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON

AS

**RÉSIDENCE LE « 85 »**  
20 PLACES  
85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON

AS

**LE FOYER DARDILLY**  
30 PLACES  
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY

AS

**LE FOYER DARDILLY**  
30 PLACES  
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY

AS

# SANTÉ

**LITS DE REPOS**  
12 PLACES  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

**POINT SANTÉ**

**LIEU HYGIÈNE**  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

# INSERTION PROFESSIONNELLE

**ATELIER ENTRETIEN**  
NETTOYAGE / BLANCHERIE / MAINTENANCE  
22 POSTES  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

**ATELIER MENUISERIE**  
8 POSTES ACI\*\*  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

**ATELIER TRANSPORT / COLLECTE**  
15 POSTES ACI\*\*  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

**ATELIER TRI OBJETS / DÉPÔT DE DONS**  
14 POSTES ACI\*\*  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

**ATELIER TRI TEXTILE**  
21 POSTES ACI\*\*  
51 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT  
69150 DÉCINES-CHARPIEU

**DÉPÔT DE DONS**  
■ 8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON  
■ 85 RUE S.GRYPHE / 69007 LYON  
■ 51 AV. ROOSEVELT 69150 DÉCINES

**DONNERIES**  
DANS LES DÉCHETTERIES  
■ CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR  
■ FRANCHEVILLE  
■ LYON-VAISE  
■ SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

# ACCUEIL DE JOUR

**ACCUEIL LA MAIN TENDUE**  
60 PERSONNES PAR JOUR  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

**ACCUEIL SAINT VINCENT**  
60 PERSONNES PAR JOUR  
10 RUE BELLÈVRE / 69005 LYON

**LA RENCONTRE**  
40 PERSONNES PAR JOUR  
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON

**ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE**  
80 PERSONNES PAR JOUR  
105 RUE VILLON / 69008 LYON

# ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE PRÉSENTE DANS TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS. PAR EXEMPLE :

- ATELIER VÉLO (AAVA\*\*\*)
- SERVICE LE MONDE NOUVEAU
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGEMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

AS

# BRIC A BRAC

**DÉCINES-CHARPIEU (NOUVEAU)**  
12 RUE ÉMILE ZOLA  
69150 DÉCINES-CHARPIEU

**LYON-CROIX-ROUSSE**  
19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

**LYON-RUE DE TOULON (NOUVEAU)**  
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

**LYON-VAISE**  
21 RUE BERJON / 69009 LYON

**OULLINS**  
6 RUE PIERRE SÉMARD  
69600 OULLINS

**VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**  
433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

**VESTIAIRE D'URGENCE**  
82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON

# CAPACITÉS D'ACCUEIL MAXIMUM

**HÉBERGEMENT URGENCE :**  
640 PERSONNES

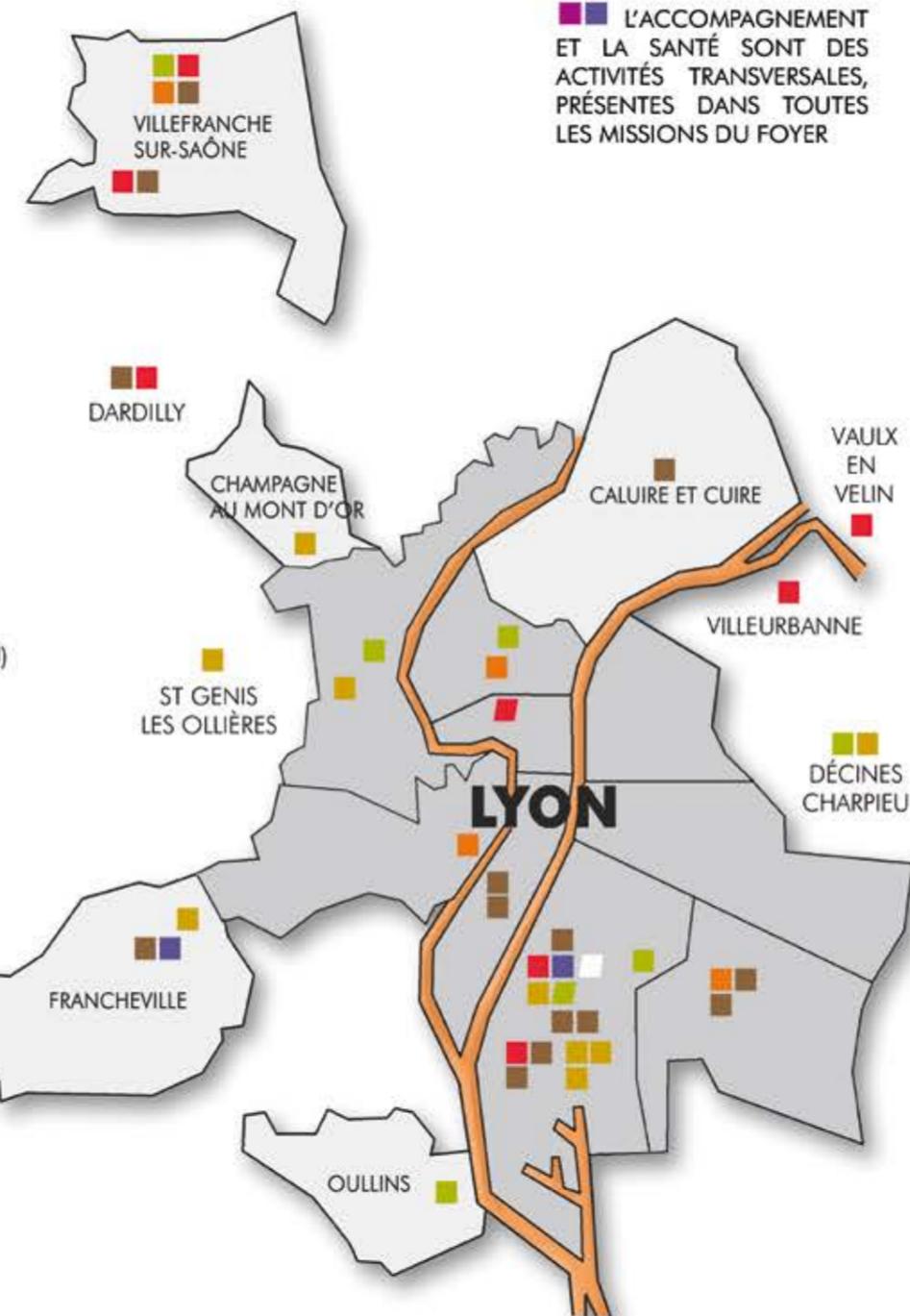
**HALTE DE NUIT :**  
57 PERSONNES

**HÉBERGEMENT INSERTION :**  
610 PERSONNES

**ACCUEIL DE JOUR :**  
240 PERSONNES PAR JOUR

# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER





→ **Dominique MENTRÉ**  
Président

Pierre-François BRÈS, Vice-président

Dominique DELMAS, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

## L'INCONDITIONNALITÉ DE L'ACCUEIL À L'ÉPREUVE DES POLITIQUES D'IMMIGRATION

Nous entrons dans une période trouble où tout ce qui fonde les actions du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI en direction des plus pauvres est attaqué.

Les circulaires ministérielles des 4 et 12 décembre 2017, dites circulaires COLLOMB, prévoient l'orientation dans le parc d'hébergement en fonction du statut administratif des personnes et non de leur situation de détresse. En second lieu, elles envisagent l'examen des situations administratives des personnes accueillies dans les centres d'hébergement par des agents de l'immigration ou des agents préfectoraux compétents en matière de droit des étrangers. Ces agents préconiseront toute mesure utile pour assurer une « orientation individuelle adaptée » pouvant aller jusqu'au « départ contraint »...

Ces euphémismes cachent mal l'inhumanité des mesures envisagées.

L'effet pervers de ces circulaires va se traduire dans les faits - malgré le correctif apporté par le Conseil d'État le 20 février 2018 pour donner suite à l'intervention unanime du monde associatif - par :

- La perte de confiance des sans-abri qui refusent de faire appel au « 115 », fuient le dialogue avec les équipes de maraude et évitent les accueils de jour, privilégiant - quelles qu'en soient les conséquences - les squats ou la rue, avec femmes et enfants... Tout, plutôt que la reconduite à la frontière !

- La transformation insidieuse des centres d'hébergement d'urgence comme le Centre Gabriel ROSSET en « centres de tri » et d'identification des étrangers.

Ces circulaires sont également contraires aux principes fondamentaux et aux textes de loi sur l'inviolabilité du domicile, ce que représente un centre d'hébergement pour un sans-abri ! C'est également s'attaquer au secret professionnel auquel sont tenus les intervenants sociaux et aux règles incontournables de la CNIL en ce qui concerne la transmission des données personnelles détenues.

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, dont les racines chrétiennes fondent l'action, ne peut pas accepter de se prêter à de telles mesures qui s'opposent frontalement au principe d'accueil inconditionnel en hébergement, et son corollaire, la continuité de la prise en charge.

Même sans droit au séjour, les sans-abri en tant que personnes, ne sont pas dépourvus de droits à l'hébergement, à la santé, à l'éducation, à la protection contre les traitements inhumains et dégradants...

Bien conscient des difficultés auxquelles est maintenant confronté l'État pour mener à bien ses missions de sécurité publique, LE FOYER ne sera pas son complice pour résorber plus rapidement une situation qui est le résultat d'une totale incurie des hommes politiques en matière de gestion des étrangers depuis des décennies. La durée incompréhensible d'instruction et de traitement des dossiers a conduit à des situations administratives kafkaïennes insolubles. En effet les personnes restant sur le sol français sans statut ni droit de travailler pour subvenir à leurs besoins primaires sans tomber dans l'illégalité, tissent - pendant des années - des liens qui ne peuvent plus être rompus sans sombrer dans l'indignité et les traitements inhumains.

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI restera un soutien des actions de l'État dans la mesure où elles respecteront la dignité inaliénable des personnes ayant cherché refuge dans notre pays, quelles qu'en soient les raisons, à partir de l'instant où elles sont en situation de détresse sur notre sol. ■

### RÉDACTION

Directeur de rédaction :

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef :

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Jean-Dominique DURAND

Sébastien GUTH / Michel LÉVY

Bernard MOUILLON / Annie PAPILLON

Noëlle PIERRE / Pierre TRICOU

Marion VEZIAN-ROLLAND

Ils ont collaboré à ce numéro :

Tiang GIRARD / Anne-Cécile POLLET

Isabelle REA / Laurence ROBILLARD

Andrée ROBIN-GUILLOT

Dépôt légal :

1<sup>er</sup> trimestre 2018

Directeur de la publication :

Dominique MENTRÉ

Numéro ISSN :

2021-0493

N° d'inscription paritaire :

0619 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage : 25.700 exemplaires

### SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23

<b>BREVES</b>	5 à 7
---------------	-------

<b>VIE DU FOYER</b>	
Un hiver rigoureux	8
(Sur)vie dans un gymnase	9
Retour en images	10 à 11

<b>DOSSIER: L'AGAPÉ</b>	12 à 17
-------------------------	---------

<b>CAHIER SOCIAL</b>	
Accès aux soins	18
Zéro SDF	18

<b>CAHIER ÉCONOMIQUE</b>	
Arbres de la Solidarité 2018	19

<b>SPIRITUALITÉ / CULTURE</b>	
J'étais sans abris et vous m'avez accueilli	20
« Ça fait désordre »	21
« Mes » pauvres	22

### AIMEZ-NOUS! REJOIGNEZ LE FOYER SUR FACEBOOK

Likez, aimez, et partagez le quotidien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI : reportages photos, vidéos, agenda et bien plus encore !



## AGENDA

→ **1<sup>er</sup> AVRIL 2018 À 15H30**

**GRANDE CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES EN FAMILLE** suivie d'un goûter. Participation libre  
LA CHARDONNIERE / 65 GRANDE RUE 69340 FRANCHEVILLE

→ **10 AVRIL 2018 À 20H00**

**COMÉDIE: CRISE OU RENAISSANCE ?**

Pièce de Théâtre de la Compagnie Api Gones dell'Arte : de l'évolution des métiers et des emplois... de 9000 ans avant Jésus-Christ jusqu'à 2178 au profit d'associations dont LE FOYER  
Espace Citoyen Mairie de LYON 8e / 2 AVENUE JEAN MERMOZ 69008 LYON

→ **23 MAI 2018**

**SOIRÉE DES ARBRES DE LA SOLIDARITÉ**

Dîner de charité dans le cadre de l'opération de mécénat « Les Arbres de la Solidarité » au  
DOMAINE LE LYON VERT.

→ **29 MAI 2018**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** à 16h00

→ **16 JUIN 2018 À 17H30**

**MESSE DU FOYER**

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet [www.fnda.org](http://www.fnda.org) ou en vous abonnant à la newsletter **INFO-FOYER**. ■

## C'EST NOUVEAU OUVERTURE LE SAMEDI DU BRIC À BRAC DÉCINES-CHARPIEU

A compter du 3 mars 2018, le BRIC À BRAC DECINES ouvre chaque premier samedi du mois de 9h à 12h.

**BRIC À BRAC DÉCINES-CHARPIEU**

12 rue Émile ZOLA / 69150 DÉCINES-CHARPIEU (Parking / Bus 16) ■



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Statuant sur l'exercice 2017

Sous la présidence de Georges KÉPÉNÉKIAN, Maire de la Ville de LYON

**29 MAI 2018 À 16H00**

(Émargement des listes pour les membres votants à partir de 15h00)

HÔTEL DE VILLE DE LYON / 1 PLACE DE LA COMÉDIE / 69001 LYON

À cette occasion, merci de bien vouloir respecter la date limite d'envoi des pouvoirs comme stipulée dans les convocations. ■

## 16 JUIN 2018 À 17H30 MESSE DU FOYER

Le Président et les membres du Conseil d'administration vous invitent à une célébration eucharistique le samedi 16 juin 2018 à 17 heures 30 à la Basilique de Fourvière.

Un pot de l'amitié clôturera cette célébration. ■

## FAIRE DE VOTRE IMPÔT, UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI

75 % DE VOTRE DON DÉDUCTIBLE DE L'IFI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 vous pouvez déduire de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (ex ISF) 75 % du montant de votre don effectué au titre de l'Atelier et Chantier d'Insertion du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Chaque année, des centaines d'hommes et de femmes peuvent reprendre le chemin de la réinsertion, grâce à un accompagnement social et un passage dans notre Atelier et Chantier d'Insertion.

Si vous êtes assujéti à l'Impôt sur la Fortune Immobilière (patrimoine immobilier supérieur à 1,3 M€), votre don au FOYER est déductible à 75 % de votre impôt dans la limite de 50 000 €, correspondant à un don de 66 666 €.

Vous avez jusqu'à la date limite de dépôt de votre déclaration IFI pour faire votre don (le 16 mai 2018 pour un patrimoine compris entre 1,3 et 2,57 M€ et le 15 juin 2018 pour un patrimoine supérieur).

### VOTRE DON DE 1 000 €

= 750 € DE RÉDUCTION DE L'IFI  
= 250 € DE COÛT RÉEL POUR VOUS.

Il contribue par exemple à la formation professionnelle d'une personne.

### VOTRE DON DE 5 000 €

= 3 750 € DE RÉDUCTION DE L'IFI  
= 1 250 € DE COÛT RÉEL POUR VOUS.

Il participe par exemple à offrir un suivi personnalisé à une personne pour l'aider à trouver un emploi une fois qu'elle sera sortie d'un de nos ateliers d'insertion.

#### Pour tout renseignement:

Michel LEVY  
Tél. 04 72 76 73 56 ou 04 72 76 73 53  
Mail: donateurs@fnds.org

## LA HALTE DE NUIT L'ESCALE

En janvier 2018, la Halte de Nuit l'ESCALE a enfin ouvert ses portes à 57 personnes (36 hommes, 15 femmes et 6 personnes en couple) pour une mise à l'abri d'une nuit en chambre individuelle. Elle offre également des repas, la possibilité de laver son linge, et surtout de rencontrer un travailleur social.

LA HALTE DE NUIT « L'ESCALE », ouverte à l'année, est située boulevard Jules CARTERET dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de LYON, sous la forme d'habitat modulaire (bungalows et containers) installé en partenariat avec la société CAPSA. ■



## DES SOUPES SOLIDAIRES

Plus de 3 100 litres de soupes vendus, tel est le magnifique résultat de cette nouvelle édition de Soupe en Scène.

Mené tambour battant par le Chef Fabrice BONNOT, le festival Soupe en Scène s'est tenu 3 jours les 1, 2 et 3 février 2018 place de la République.

Au programme, de nombreux artistes comme Sloane, Alain LLORCA (GOLD), Pedro ALVES, Joniece JAMISON, Jean-Pierre MORGAND (Les Avions), Philippe CATALDO et bien d'autres... un concours de jeunes talents, de la magie, une soirée, et, surtout, 5 soupes imaginées par notre Chef solidaire.

Un grand merci à tous ceux qui ont rendu possible ce rendez-vous incontournable: bénévoles, artistes, partenaires et visiteurs.

Vivement l'an prochain.

<https://www.soupeenscene.org> ■



## CARNET

### LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **Michel VADON**, qui a représenté la Société SAINT VINCENT DE PAUL au Conseil d'Administration du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, décédé le 29 novembre 2017 à l'âge de 89 ans.

■ Monsieur **Lenny MAITRE**, salarié à la Résidence LA CHARDONNIÈRE, décédé brutalement le 7 décembre 2017, à l'âge de 31 ans.

■ Monsieur **Olivier LANDAIS**, Passager à la Résidence LA CHARDONNIÈRE décédé le 12 décembre 2017, à l'âge de 50 ans.

■ Monsieur **Hubert GRUA**, ancien bénévole au Bric à Brac de VAISE, décédé le 13 décembre 2017, à l'âge de 85 ans.

■ Monsieur **Paul VEYRIRAS**, voir ci-contre.

■ Madame **Irène DUMONT**, Passagère des accueils de jour du FOYER depuis plusieurs années, décédée le 22 janvier 2018 à l'âge de 62 ans.

■ Monsieur **Jean CADET**, ancien bénévole responsable de la Quête, décédé en janvier 2018, à l'âge de 84 ans.

■ Madame **Muguette TRAN**, bénévole au Bric à Brac RUE DE TOULON, décédée le 21 février 2018 à l'âge de 66 ans.

■ Monsieur **Pierre DURUPT**, bénévole à l'Antenne Familles de Caluire, décédé le 26 février 2018.

■ Madame **Jocelyne ABJEAN**, ancienne salariée du FOYER comme conseillère sociale auprès des familles hébergées au sein de la SA d'HLM Gabriel ROSSET à Pierre BÉNITE, décédée le 2 mars 2018 à l'âge de 69 ans.

■ Monsieur **Octavian RUS**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 15 mars 2018 à l'âge de 69 ans.

■ Monsieur **Paul BIN-HENG**, voir ci-contre.

■ Monsieur **Frédéric SYROKA**, Passager du Monde Nouveau et stagiaire à l'Atelier Vélo est décédé le 19 mars 2018 à l'âge de 49 ans.

*Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.*

### PAUL VEYRIRAS



Bien que très attaché à son Limousin natal, il a accepté, en début de carrière, un poste d'assistant à LYON et c'est à l'Université de LYON II qu'il a enseigné comme professeur d'anglais jusqu'à sa retraite.

S'est ajouté son engagement au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI comme membre du Conseil d'Administration (C.A.), il a assuré l'accueil des sans-abri pour la nuit: chaque membre du C.A. à tour de rôle devait être au réfectoire pour assurer une présence amicale et, si besoin, s'occuper de la discipline.

Élu au Bureau de l'association, il a assuré la fonction de secrétaire et à partir de 1990 (jusqu'à son retour en Limousin), la mission de Rédacteur en Chef de la présente revue l'Arche sous l'Arc-en-Ciel qu'il illustrait avec talent par ses nombreuses photographies. Outre ces tâches au FOYER, il était un des traducteurs de l'œuvre du Cardinal NEWMAN, notamment de ses sermons.

Paul, 91 ans, est décédé le 12 Janvier 2018. Nous regrettons son amitié discrète et fidèle et ses compétences exceptionnelles, dans l'humilité.

Annie PAPILLON

### PAUL BIN-HENG



Venu en FRANCE en 1963 dans le but de poursuivre ses études universitaires, Paul est arrivé au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI comme étudiant au pair, adressé là par des pères maristes de PHNOM-PENH, dont il était originaire.

Très vite, il a travaillé à l'accueil des Passagers, jusqu'à devenir responsable du Centre d'Hébergement et d'Orientation (actuel Centre Gabriel ROSSET). Là, chaque soir, fidèle à son poste, neuf mois sur douze, il était à la porte pour permettre à des hommes sans toit, de rentrer au chaud, prendre un repas, une douche et se reposer à l'abri.

En cela, il a très vite fait sienne la parole de Gabriel ROSSET qui avait décidé d'être fidèle à l'évangile: « J'étais sans abri et tu m'as accueilli ». Pendant plus de 25 ans, il a côtoyé la misère humaine avec un infini respect pour les personnes, restant calme mais ferme devant les moments de déchaînement de violence. Combien de nuits a-t-il passées à accompagner Monsieur ROSSET à aller sous les ponts de LYON, à la recherche de « Passagers » pour les convaincre de venir dormir au chaud quand le froid était là ?

Il aimait ce travail, ces hommes, les connaissait et était soucieux de leur mieux-être. Il ne se plaignait jamais de ces nuits sans sommeil et de la dureté de ce travail.

Dans le même temps, il a fondé une famille à LYON et a eu deux enfants: Clothilde Sophy, née en 1972 et Baptiste Soreasmey, né en 1977, donnant son temps disponible à l'accueil des réfugiés, fuyant son pays devenu champ de massacre.

Parallèlement, très engagé dans la vie politique de son pays, le CAMBODGE, Paul soutenait la cause du Roi NORODOM Sihanouk en mobilisant la diaspora cambodgienne de la région lyonnaise. À la fin des années 80, après le terrible épisode de la prise de pouvoir des Khmers rouges et son cortège d'horreurs, alors que le CAMBODGE vivait sous l'occupation vietnamienne, il a fait le choix de rejoindre la résistance cambodgienne le long de la frontière thaïlandaise. Ce n'est que lors des accords de paix qu'il a pu revenir au CAMBODGE, en 1991. Il peut alors mettre son expertise juridique au profit du gouvernement royal restauré, avant de se faire élire Député pour la province de SIEM REAP - ANGKOR. Il finit sa carrière politique en tant que Haut-Conseiller du Roi NORODOM Sihanouk, puis de son fils le Roi NORODOM Sihamoni.

Avocat de formation, Paul est aussi connu parmi la communauté franco-cambodgienne pour avoir fondé avec son frère François Sovanna, lui aussi un ancien du FOYER, le restaurant et hôtel LYON D'OR, établissement très fréquenté des expatriés et touristes phnompenhois.

Fatigué par une vie tumultueuse marquée par un cœur fatigué, Paul s'est finalement éteint le 14 mars 2018 à l'âge de 79 ans à LYON, ville qu'il aura fait sienne et au sein de laquelle sa famille aura fait souche.

Maryvonne, Baptiste, Clotilde

## PLAN FROID

## UN HIVER RIGOUREUX

→ LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI s'est une nouvelle fois fortement mobilisé cet hiver aux côtés de l'État pour garantir à un maximum de personnes à la rue un toit pour la nuit.



Ainsi depuis le 13 décembre 2017 la Ville de LYON a mis à disposition la Résidence LA SARRA. Ancienne maison de retraite vouée à être démolie au profit de la construction d'un EPHAD, cet établissement est parfaitement adapté à notre activité d'hébergement. 120 personnes - familles ou personnes isolées - sont actuellement hébergées dans des studios de type T1 ou T2, disposant de kitchenettes et de sanitaires. La fermeture de ce dispositif est prévue au printemps 2018.

Le Centre Gabriel ROSSET a également connu une période de « sur-capacité » par la mise à disposition d'une trentaine de lits de camp en fin d'année 2017.

Les accueils de jour du FOYER ont également pleinement joué leur rôle en ouvrant le samedi et, grâce à l'association l'Ordre de Malte, le dimanche matin.

## DES FROIDS EXTRÊMES

Enfin pas moins de cinq gymnases ont été ouverts cet hiver lors des grands froids accueillant à chaque fois plus d'une centaine de personnes, démontrant le besoin de places d'hébergement supplémentaires.

Dans tous ces dispositifs, outre la mise à l'abri humanitaire, LE FOYER a souhaité réaliser le diagnostic social de chaque Passager afin de favoriser son orientation. De nombreuses personnes ont ainsi pu accéder à un

centre d'hébergement pérenne ou à une structure adaptée à leur situation.

Malheureusement, la fin du renfort hivernal sonne la fin de la prise en charge - voire pour certains la remise à la rue - de personnes qui n'ont pas été orientées. Ces épisodes ont été pour tous, hébergés comme équipes, une souffrance et un questionnement sur le sens de notre mission. Pour autant, nous avons considéré que le répit proposé à ces personnes pendant qu'elles étaient au gymnase en valait la peine.

Saluons enfin la réactivité des équipes - salariés comme bénévoles - qui, en quelques heures, se sont mobilisées afin d'ouvrir dans de bonnes conditions des structures au profit d'un public toujours plus fragile. ■

CHRONIQUE DE (SUR)VIE  
DANS UN GYMNASSE

→ Ouverts à la demande de l'État dans le cadre des « grands froids », les gymnases sont des dispositifs ouverts afin de garantir à une centaine de personnes une mise à l'abri de quelques jours.

La mise à l'abri dans les gymnases pendant les périodes hivernales nous mène à voir les plus démunis dans leurs plus grandes difficultés à vivre et même à survivre.

Pourtant un gymnase, c'est aussi un lieu de vie pour quelques jours où chaque famille, homme, femme, enfant, partage un peu d'intimité avec d'autres qu'il n'a jamais croisés et qu'il ne verra plus jamais non plus sans doute.

Il s'y passe beaucoup de choses, des choses compliquées bien souvent mais aussi des moments de joie, de rires, de drôles de choses...

Alors, une fois n'est pas coutume. Attardons-nous quelques lignes sur ces instants agréables qui nous ont donné du baume au cœur.

Tout de suite me vient à l'esprit Pierre. Il nous a paru en mauvaise santé à son arrivée, soutenu par deux accompagnateurs de la CROIX-ROUGE. Ses parents sont inquiets. Leur fils sort des urgences, il a été passé à tabac dans la rue. Soir après soir, sans aucun médicament, Marie-Colette a été présente pour le rassurer, expliquer (sans parler le géorgien, c'est déjà une prouesse en soi!) et nous avons tous vu avec étonnement que Pierre restait de moins en moins allongé sur son lit de camp, qu'il ne baissait plus la tête, qu'il approchait peu à peu d'autres jeunes. Les derniers soirs, Pierre faisait partie de la bande d'ados qui rigolaient (un peu trop fort parfois), jouait au basket et prenait du temps à dompter sa mèche rebelle

parce qu'il y avait... de jolies filles aussi dans le gymnase.

C'est le dernier jour que Marcel est venu nous remercier: « Pas de quoi Monsieur ». Marcel s'attarde un peu et explique: « Ça fait tellement longtemps que je n'avais pas parlé avec des gosses, on a bien ri, c'était comme une colonie de vacances ». Euh, M. Marcel, faut pas abuser quand même... Mais si, Marcel est content! Il a fait des dessins avec les enfants, il a fait de la trottinette avec eux, il leur a fait écouter de la musique, il a mis des DVD de BARBAPAPA (toute son enfance), il a passé de bons moments avec les enfants comme avant...

Yoann a également eu son quart d'heure d'émotions. Il est jeune Yoann. À qui veut l'entendre, il annonce que demain c'est son anniversaire, il aura 22 ans. « Qu'est-ce qu'on peut vous souhaiter pour votre anniversaire? » Il a déjà tourné les talons quand il nous lance: « J'aimerais un cadeau au pied de mon lit! » Alors le lendemain, on lui bricole un petit paquet (on n'a pas du tout prévu le papier cadeau mais bon, on se débrouille). Ça tombe bien, une association de VIENNE est venue nous déposer la veille le fruit de leur collecte sur un marché; des bonnets, des gants, des écharpes et des boîtes de chocolats (dont la marque commence par Fé et finit par Ro). Alors on prépare un paquet pour Yoann qui réceptionne le tout avec beaucoup d'émotions, il file s'asseoir, seul, et déguste ses chocolats préférés (ceux à la noix de coco).

Ce don était le bienvenu, tout comme les autres: cette dame qui parvient à obtenir le numéro de téléphone du gymnase et nous propose de solliciter les habitants de sa résidence pour faire des gâteaux et les amener pour un goûter, des gâteaux maison, un plaisir simple et rare. Une autre dame, celle-ci plus âgée, même très âgée, pousse la porte du gymnase et nous tend un petit sac bien ficelé: « je vous apporte

une boîte et un bocal de sauce. Je ne la mange pas, elle me reste sur l'estomac ». Bien évidemment on la remercie chaleureusement. Après son départ, on ouvre le sac pour que ce don rejoigne les autres mais le bocal de sauce est périmé depuis 2017 et la boîte de haricots depuis... 2013! Ne dit-on pas que c'est l'intention qui compte? On ne peut pas oublier également ce couple de boulangers du quartier dont nous ne connaissons ni le nom, ni l'endroit de leur commerce. Chaque soir, ils ont amené des gâteaux, des bugnes, des pains spéciaux, des viennoiseries, des tartes salées... chaque petit déjeuner, chaque goûter, a pu être agrémenté de leurs douceurs. On les en remercie.

Et Belinda? « Elle avait... yeux... bleus... Belinda... ». Euh non, Belinda est une jolie brune aux grands yeux noirs. A chaque fois que nous la voyons entrer au gymnase, on chantonne le tube de Claude FRANÇOIS. Au début, elle ne saisit pas tout Belinda, (elle ne connaît pas Claude FRANÇOIS, elle n'est pas d'ici et surtout elle est jeune). Alors, nous lui montrons une vidéo, lui faisons écouter la chanson. Elle rit, est fière et apprend le refrain. Du coup, les jours d'après, c'est elle qui entame les premières notes quand elle pointe le bout de son nez. Et avec la chorégraphie s'il vous plaît!

Ces anecdotes sont un petit bout de vie des 130 personnes accueillies au gymnase BELLECOMBE (LYON 6e). On ne dit pas que c'était le pays des Bisounours, on ne dit pas que tout le monde « il est beau, il est gentil », on ne dit pas qu'il n'y a pas eu de tensions, on ne dit pas qu'il n'y avait pas de l'agressivité parfois, on dit juste qu'il y a eu de bons moments et de belles rencontres. ■

Laurence ROBILLARD

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

LE FOYER  
À DARDILLY

Bonne nouvelle pour les Passagers de la Résidence de DARDILLY. Ce centre d'Hébergement d'Urgence ouvert à l'occasion d'un précédent renfort hivernal et dont les places ont été pérennisées, devait fermer ses portes au mois de mars 2017 (lire Arche N° 256).

La mise à disposition des locaux a été prolongée pour un an au moins, de quoi rassurer les 100 résidents (familles et personnes isolées) sur leur avenir en ces lieux. ■

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

## DIPLÔMES ET MENUISERIE

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et ses partenaires ÉCO-MOBILIER et UNAMA remercient chaleureusement les clients de Maisons du Monde pour leur générosité.

Grâce à eux et à la Fondation Maisons du Monde, notre projet a collecté 212 675 € qui serviront intégralement pour:

- former plus de 50 personnes en parcours d'insertion professionnelle au FOYER leur facilitant ainsi le retour à l'emploi,
- créer un nouveau « Certificat de Qualification Professionnelle » autour de la réparation et valorisation des meubles,
- développer l'essaimage de cette formation en France au bénéfice d'autres structures d'insertion.

Le 15 mars s'est déroulée la remise des diplômes aux premiers salariés en insertion qui ont obtenu leur Certificat de Qualification Professionnelle en Menuiserie autour de la réparation et valorisation des meubles, au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Bravo et merci! ■



■ 14 décembre 2017: Repas de Noël du FOYER à VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



■ 24 décembre 2017: Messe de Noël au FOYER célébrée par Mgr Emmanuel GOBILLIARD



■ 17 janvier 2018: Les Passagers de la Halte de Nuit « l'ESCALE » ont reçu la visite d'une délégation de la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes avec la présence des préfets Stéphane BOUILLON Préfet de Région, Préfet du Rhône et Emmanuel AUBRY Secrétaire Général, accompagnés de Murielle LAURENT Maire de Ville de FEYZIN et Vice-Présidente de la Métropole de LYON et de Zohra AIT-MATEN Adjointe à la Ville de LYON



Et à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE en compagnie du sous-préfet Pierre CASTOLDI



■ 1, 2 et 3 février 2018: SOUPE EN SCENE



■ Le 1er mars 2018: soirée autour de Elina DUMONT avec la participation de Florence AUBENAS et des sociologues Edouard GARDELLA et Patrick PELEGE autour de la question de l'aide à l'enfance et de la lutte contre l'exclusion en partenariat avec l'Association LE MAS



■ 3 et 4 mars 2018: Quête DU FOYER avec plus de 700 bénévoles mobilisés pour solliciter la générosité dans les rues du département du Rhône



■ 8 mars 2018: à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, LE FOYER était invité par la société EY pour une collecte au profit des femmes et enfants sans-abri



■ 15 mars 2018: Remise des diplômes aux premiers salariés en insertion ayant obtenu le « Certificats de Qualification Professionnelle en Menuiserie » autour de la réparation et valorisation des meubles, en partenariat avec la FONDATION MAISONS DU MONDE, l'UNAMA et ECO-MOBILIER



■ 15 mars 2018: une centaine de personnes s'est rendue à la Journée Portes Ouvertes du Centre Gabriel ROSSET afin de découvrir les travaux réalisés



■ 19 mars 2018: Visite du Maire de LYON Georges KÉPÉNÉKIAN au Centre Gabriel ROSSET et à l'Accueil de Jour SAINT-VINCENT

# L'AGAPÈ

## UN LIEU QUATRE MISSIONS



L'Agapè ? L'Auberge des Familles ? Le 122, rue de GERLAND ? Celui qui ne connaît pas les lieux pourrait imaginer un peu vite qu'il y a là trois structures autonomes du FOYER. Erreur ! C'est un seul et même lieu, sis à l'angle des rues Jean-François RACLET et de GERLAND, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de LYON qui fut reconstruit en 2011-2012. Le terme d'Agapè peut paraître énigmatique à ceux dont les études de grec sont un peu lointaines.

Au moment de la pose de la première pierre, Benoît VIANNAY, en ce temps-là président du FOYER, écrivait à ce propos (cf. l'éditorial du numéro de L'Arche de mars 2012) : « Agapè », qui peut se traduire du grec ancien par l'amour qui se manifeste dans des actes de bienveillance, de respect, de prise en compte de la dignité de l'autre et de l'amour dont Dieu le gratifie.

Six ans après la pose de la première pierre, l'heure est venue d'aller voir sur place comment ces nobles idéaux sont mis en œuvre au quotidien.

**Abderrahmane NACIRI**, chef de service, est présent sur le site depuis de nombreuses années. **Nicole ARMANET** fut éducatrice ici de 2008 à 2014 avant d'occuper un poste d'assistante sociale. **Mustapha AMALAOUI**, titulaire d'une Maîtrise en hydrogéologie décida de se reconverter dans le social. Il est éducateur à l'Auberge des Familles depuis 2004. **Bruno INGRASSIA** après avoir travaillé 15 ans comme transcritteur Braille a suivi une formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) avant de devenir animateur social sur le site depuis fin 2016. **Tous les quatre ont bien voulu partager avec les lecteurs de L'Arche ce qu'ils vivent à l'Agapè.**

**L'Arche: Les fidèles lecteurs de L'Arche se souviennent (N° de mars 2013) que les premiers Passagers de L'Agapè occupèrent ces nouveaux locaux le 20 décembre 2012. C'était un joli cadeau de Noël! Était-ce une création du FOYER ex nihilo?**



**Abderrahmane Naciri:** Oh ! Non ! Tout avait commencé vingt ans plus tôt. D'anciennes écuries furent transformées en centre d'hébergement pour femmes. Ces locaux furent mis à disposition de L'Armée du Salut jusqu'à 1997, date à laquelle la Ville de LYON, propriétaire du terrain, confia les lieux - appelés en ce temps-là simplement... « le 122, rue de GERLAND » - au FOYER pour les opérations hivernales. Et c'est en 1999 que le site fut ouvert toute l'année pour l'accueil de couples et d'hommes isolés puis de familles. Il en fut ainsi jusqu'à 2007.

Dès 2001, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI avait envisagé l'achat du terrain afin d'en sécuriser l'activité, mais d'autres actions immobilières prévalurent comme l'acquisition de la Résidence Le Bordeaux située à LYON dans le quartier de PARRACHE.

Ici les locaux étaient sommaires, vétustes et peu fonctionnels si bien que les familles accueillies furent transférées

à titre temporaire à L'Auberge de Jeunesse de VÉNISSIEUX, de 2004 à 2008. C'est à partir d'ailleurs de notre « séjour » là-bas qu'on utilisa l'expression *Auberge des Familles*. La Ville de LYON accepta donc de vendre le terrain au FOYER qui conçut le projet tel qu'il fut réalisé en 2011-2012.

Pendant ce temps fut mûri le projet immobilier de l'actuel Agapè avec le souci premier de fonctionnalité des locaux. Mais étaient aussi présentes à notre esprit les exigences en matière d'économie d'énergie et de respect des normes du développement durable. Simple illustration dans ce domaine, les panneaux solaires que nous avons installés sur les deux bâtiments.

Pendant les travaux qui durèrent un peu plus d'un an, les familles furent accueillies à la Résidence du PARI, rue Antoine CHARIAL dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement. Et donc l'Agapè fut ouvert le 20 décembre 2012.

**L'Arche: Merci pour ce rappel historique. Aujourd'hui quelles sont les structures abritées ici ?**

**A.N.:** L'Agapè est le nom de l'ensemble de la maison, qui comprend trois structures distinctes : un Centre d'Hébergement d'Urgence et un Centre d'Hébergement d'Insertion sur les trois premiers étages de l'immeuble, qu'on appelle *Auberge des Familles*. L'entrée est située 21 avenue Jean-François RACLET.

Et aux 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages se trouve la résidence « Catherine PELLERIN », du nom d'une bénévole très investie jadis au FOYER. Il s'agit là d'une résidence sociale labellisée « maison-relais » de 12 studios. On dit aussi pension de famille. On y accède par le 122 rue de GERLAND. Les personnes ont là une plus grande autonomie. Elles disposent d'une cuisine individuelle, gèrent leurs repas, etc. C'est une sorte de sas entre l'hébergement d'insertion et le retour au logement pleinement autonome.

Il y a une totale étanchéité entre L'Auberge des familles et la Résidence Catherine PELLERIN.

Enfin un second bâtiment a été construit sur le terrain, permettant l'aménagement de logements sociaux classiques. LE FOYER en a confié la gestion à l'organisme Alliade Habitat.

**L'Arche: D'accord, c'est très clair. Mais revenons à L'Auberge des familles. Pouvez-vous nous en dire plus concernant les personnes accueillies ?**

**A.N.:** Il faut savoir tout d'abord que ces personnes en détresse nous sont adressées par la (MVS), Maison de la Veille Sociale.

Au CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), nous avons pour mission de les accompagner et les héberger afin qu'elles retrouvent leur autonomie personnelle et sociale. Ce qui signifie que nous leur offrons pension complète, chambre simple ou double, bagagerie, douche, réfectoire. Les personnes sont accueillies pour une durée déterminée et renouvelable. Elles signent un contrat avec nous pour 6 mois. Au terme de la période, le contrat peut être renouvelé pour 6 mois avec justification à fournir à l'État. Nous constatons qu'en moyenne l'hébergement dans cette structure, avant que les personnes puissent accéder au logement personnel et autonome, est de 3 ans (renouvellement du contrat six fois six mois).

**L'Arche: Pour cet accueil, comment est donc constituée votre équipe ?**

**A.N.:** Pour accompagner les familles, nous avons deux éducateurs, une assistante sociale, un animateur et trois agents d'accueil. Des bénévoles nous prêtent main forte pour le soutien scolaire et pour les animations diverses. Les membres salariés de notre petite équipe font preuve de beaucoup de polyvalence.

**L'Arche: En effet, Mustapha, vous avez deux casquettes. Outre votre tâche d'éducateur et de référent de certaines familles, vous travaillez aussi à l'accueil ?**



**Mustapha AMALAOUI:** En effet, c'est une partie non négligée.

geable de mon travail. L'accueil, c'est un moment très important. Beaucoup de choses se jouent lors de la première rencontre, en termes de confiance avec les familles. J'assure les entretiens d'admission, constitue le dossier administratif des nouveaux arrivants, réalise les statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles.

Au cours du premier accueil, je fais visiter les locaux, explique le règlement de la maison et informe les personnes de leurs droits et devoirs.

Si tout se passe bien à ce moment-là, après c'est plus facile de gérer tout ce qui concerne la vie quotidienne et les rapports qu'on aura à longueur de semaine au réfectoire, dans la gestion des problèmes matériels des chambres, etc.

**L'Arche: Mais vous êtes également éducateur et référent de certaines de ces familles. Quelles sont vos tâches dans ce domaine ?**

**M.A.:** Schématiquement, je dirais que lors de l'accueil d'une famille nous devons traiter dans l'ordre :

La scolarisation des enfants - Les questions liées au transport (cartes, abonnements TCL, etc) - Tout ce qui est lié à la santé (CMU Couverture maladie universelle; AME Aide Médicale d'État) - Le travail éventuel de régularisation des papiers et les liens que cela suppose avec les avocats et la préfecture - Tout ce qui a trait aux ressources des familles en question (dossiers suivis en lien avec la CAF, Caisse d'Allocations Familiales et Pôle Emploi) - Enfin tout le travail qu'il convient de faire pour permettre à terme l'accession au logement personnel et autonome, ce qui suppose de nombreuses démarches.

**L'Arche: Pour la scolarisation des enfants vous ne rencontrez pas trop de difficultés ?**

**M.A.:** Pas vraiment, non. Si, avant d'arriver chez nous, ces enfants n'étaient pas scolarisés trop loin d'ici, nous nous gardons bien de les changer d'établissement en cours d'année. Ce serait inutilement les perturber. Dans l'hypothèse inverse, il n'y a pas trop de difficultés pour les scolariser dans les établissements de notre quartier.

**L'Arche: Nicole, en quoi votre travail d'assistante sociale se différencie-t-il de celui d'un éducateur ? N'avez-vous pas des tâches sensiblement identiques ?**



**Nicole ARMANET:**

Tout d'abord, je souscris pleinement à ce que vient d'expliquer Mustapha. Je reconnais bien là nos missions au quotidien. Mais pour répondre à votre question, l'assistante sociale a par exemple un rôle important dans le cadre de la protection de l'enfance qui consiste à repérer et signaler un enfant en situation de danger. Les champs d'intervention sont de plusieurs ordres; le volet social et médical s'imbriquent. C'est un travail qui suppose des partenariats nombreux et divers (CAF Caisse d'Allocation Familiales, CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie). Nous sommes aussi conduits à échanger beaucoup avec les Maisons de La Métropole et les services de la PMI (Protection Maternelle Infantile). Nous accompagnons les hébergés auprès des pro-

Dans la journée, Gaëtan a une vie active: il s'investit dans différents domaines, fait ses courses. Il aide pour les tâches matérielles de la maison et va passer le week-end dans sa famille.

« Je me bats pour sortir de la tutelle qui m'est imposée, mais c'est le juge qui décidera. Je voudrais avoir une indépendance financière pour améliorer mon logement, acheter des vêtements... Cela me permettrait de quitter l'Agapè, de trouver un logement et être totalement autonome. »

L'équipe est vraiment à l'écoute des personnes. Avec le maître de maison, on nous associe à des projets interculturels: partir en vacances, assister à des concerts, des matchs de foot, des spectacles, des sorties avec d'autres résidents de la Maison Relais.

Gaëtan est heureux: « Ici, c'est un peu comme un hôtel quatre étoiles. Je suis bien inséré désormais, c'est comme une deuxième famille ». ■

Propos recueillis par Bernard MOUILLON



## ELIE

### PASSAGÈRE DU CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Elie emprisonnée dans son pays pour des raisons politiques a fui le Congo (RDC) en 2012 pour se réfugier en FRANCE et demander l'asile politique avec ses deux filles. Son père a payé les billets d'avion pour la FRANCE. Elle arrive à Charles de GAULLE avec sa seule carte d'identité.

« Je suis descendue à LYON en train et on m'a trouvé un hébergement dans un hôtel près de TASSIN LA DEM-LUNE où je suis restée cinq mois. Ensuite j'ai résidé pendant un an à NEUVILLE-SUR-SAÔNE dans un foyer, pour revenir ensuite au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. On m'a proposé une place à l'Agapè au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'Auberge des Familles. J'y suis aujourd'hui encore. Je paie une participation financière dont le

fessionnels de la santé; par exemple, certains enfants ont des problèmes de langage et de prononciation et ainsi nous sommes amenés à leur trouver un orthophoniste...

**L'Arche: Dans les missions dévolues à l'Auberge des Familles figurent en bonne place dans les actions conduites pour que les personnes retrouvent une pleine autonomie et n'aient plus à dépendre des structures sociales. On peut imaginer que c'est aussi l'un de vos soucis premiers.**

**N.A.** Tout à fait. En termes d'accompagnement, il n'y a pas deux per-

montant est atténué grâce aux allocations familiales ».

En 2013, elle apprend que son père, sa mère et son frère ont été tués. Son garçon de 16 ans vient la rejoindre. On accorde à Elie un titre de séjour qui sera prolongé quatre fois. Elle en a un nouveau pour deux ans. Grâce à ce titre, elle a pu avoir des contrats et occuper divers emplois à domicile: femme de chambre, femme de ménage « j'ai aussi une formation au repassage ! ».

À LYON, elle donne naissance à un garçon qui a maintenant cinq ans et une petite fille de 17 mois. « À l'Agapè je dispose de deux chambres: une pour mon fils et une autre pour nous avec des petits lits. Je dors avec ma plus jeune fille qui a 17 mois. Comme les repas ne sont pas très adaptés pour les enfants, je leur prépare des bons plats chez la femme de mon ex-mari à la PART-DIEU. »

Elie reconnaît que Mustapha - son référent social à l'Agapè - l'a beaucoup aidée et accompagnée dans ses démarches administratives, en particulier pour son titre de séjour. « Il m'a donné

beaucoup de conseils et a été près de moi quand j'ai perdu ma famille. Je ne l'oublierai jamais ». Pour la recherche d'emploi, elle dit se débrouiller seule. « Je cherche moi-même. Je distribue mon CV. J'ai besoin de travailler. »

Ses enfants sont scolarisés au collège Gabriel ROSSET, situé à 15 minutes de l'Agapè. « Ils ont de bonnes notes et souvent des félicitations. Ils se débrouillent tout seuls pour les devoirs. Seule ma fille de 8 ans est aidée par du soutien scolaire assuré par les bénévoles du FOYER. »

Elle remercie Laurent, agent d'accueil, qui la gâte souvent, et Abderrahmane NACIRI le responsable de l'Agapè « qui est formidable, qui a bon cœur: il aime les enfants, nous fait rire et oublier nos misères ».

Finalement elle vient de signer un bail pour un logement social à CALUIRE et on lui a promis un travail dans le ménage dans quelques semaines. Une sortie réussie de l'Agapè et une réinsertion en bonne voie! ■

B.M.



## GAËTAN

PASSAGER DE LA MAISON RELAIS CATHERINE PELLERIN (5<sup>e</sup> ÉTAGE)

Entre 1993 et 1995, Gaëtan - sous-officier de l'armée française - se trouve sur des terrains d'opérations en SOMALIE et en AFRIQUE. Non pour combattre, mais au titre humanitaire pour protéger des populations, ce qui lui a valu trois médailles (Défense nationale, Outre-Mer et ONU).

De 1995 à 2000 il suit à LYON une formation sur les charpentes métalliques et travaille dans le domaine des transports. En 2000, il repart à l'armée comme militaire du rang pour suivre une formation et retrouver une autonomie. Mais suite à des problèmes de santé, il doit arrêter son engagement.

En 2003, il entre dans une hospitalisation longue, deux ans, qui lui fait perdre son emploi et son logement. À sa sortie en 2005 il devient sans domicile fixe, ce qui le conduit en 2010 à solliciter plu-

sonnes semblables, pas deux familles qui aient des besoins identiques.

Je vais évaluer la situation des familles et émettre des hypothèses concernant leurs capacités à plus d'autonomie. Ensuite reste à vérifier ces hypothèses et à mettre en place des axes de travail.

Par exemple, pour une visite chez un spécialiste ou une démarche à la CAF, nous allons accompagner une fois, deux fois, une personne, le but étant qu'elle puisse ensuite prendre confiance en elle et faire ses démarches seule. C'est là-dessus que l'on travaille.

Quand je disais « émettre une hypothèse » ça signifie que l'on pense que la personne est capable - ou pas encore capable - d'accomplir telle ou telle démarche qu'implique toute vie sociale. Mais notre travail n'est pas une science exacte, il peut arriver que nous nous trompions dans nos hypothèses.

Parfois c'est heureux... Je me souviens d'une personne que je ne croyais pas apte à accomplir un certain nombre de démarches, et dont j'avais le sentiment qu'elle ne pouvait pas remplir ses papiers. Mon étonnement fut grand de découvrir que sans même m'en parler elle était allée faire le nécessaire à la Caisse d'Allocations Familiales. Ce

## SYNTHIA

PASSAGÈRE DE L'AUBERGE DES FAMILLES

Synthia a quitté la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) en 2010 pour demander l'asile politique en FRANCE suite à des actes de maltraitance.

À l'arrivée à l'aéroport de ROISSY, son passeur - qui lui avait déjà demandé de l'argent - la laisse sur place après lui avoir dérobé tous ses papiers. « Une dame congolaise m'est venue en aide et m'a accompagnée en train jusqu'à LYON. Je me suis retrouvée à SAINT-FONS et j'ai été hébergée dans une église. Les sœurs m'ont expliqué ce que je pouvais faire et m'ont invité à raconter ce qui m'était arrivé. »

C'est ainsi qu'elle entre en contact avec FORUM RÉFUGIÉS - COSI et le SECOURS POPULAIRE DE MONPLAISIR qui lui donne chaque jour quelques tickets de bus pour se déplacer.

« J'appelle le 115 et au bout d'une semaine, j'obtiens une place au Centre de Transit à VILLEURBANNE où je reste 3

mois. » Elle part ensuite au foyer ADOMA à SAINT-GENIS LAVAL où elle vivra plus d'un an et demi jusqu'à ce qu'elle obtienne des papiers. Puis elle est orientée vers un hôtel pour quatre jours avant de devoir se débrouiller seule. Toujours sans logement, on lui recommande le CCAS pour disposer d'une boîte aux lettres. C'est là qu'elle rencontre un homme originaire d'ANGOLA qui deviendra le père de ses deux enfants, Quentin 3 ans et Mathis 15 mois. « Une copine rencontrée au Transit à VILLEURBANNE m'héberge, le temps de ma grossesse. » Elle travaille au noir à l'aéroport SAINT-EXUPÉRY, mais passe beaucoup de temps à faire des démarches auprès de la Préfecture qui lui accorde un titre de séjour de 3 mois avec autorisation de travailler, mais sans droit.

En 2016 au moment de la naissance de Mathis elle est hébergée dans un hôtel à BRON, dans une zone industrielle durant quelques jours. Le petit Mathis, malade, est hospitalisé. Après ce court séjour, elle rejoint un foyer d'urgence à LYON, peu commode avec ses enfants car au 3<sup>ème</sup> étage sans ascenseur. Elle y reste trois semaines. « Je pleurais beaucoup ! ».

C'est en novembre 2016 qu'on lui propose une place à l'Agapè où elle trouve de l'aide et le temps de préparer son avenir. « C'est un peu compliqué pour mes enfants, car la crèche m'est refusée et l'école pour Quentin aussi ». Heureusement au bout d'un an, l'horizon s'éclaircit. « Je vais partir, car je viens d'obtenir un logement social, un T3. Si Dieu le veut, Quentin va pouvoir entrer à l'école en février, au pire en septembre. J'espère trouver quelques heures de travail en attendant de faire une formation (aide aux personnes âgées à domicile), mais, avant, je dois assurer la situation des deux petits. »

Synthia vit avec le RSA et une pension alimentaire qui ne rentre pas toujours avec régularité.

L'Agapè lui a permis de se poser et d'envisager l'avenir plus sereinement. « Ici ça va. C'est cadré, mais en même temps souple. J'ai beaucoup été aidé par Nicole, l'assistante sociale de l'Agapè. »

Un itinéraire chaotique et douloureux, mais une belle perspective d'insertion. ■

B.M.

sont là d'heureuses surprises même si elles ne sont pas très fréquentes.

**L'Arche: On peut imaginer qu'au sein de l'équipe, chacun ne travaille pas « dans son coin » et que vous confrontez vos points de vue sur l'évolution des familles accueillies et sur leur marche vers l'autonomie.**

**Abderrahmane NACIRI:** Oui, bien sûr. Notre équipe étant petite ces échanges sont faciles et ont lieu au quotidien. Mais, de manière plus

formelle une réunion de synthèse a lieu tous les 15 jours. C'est pour nous l'occasion de faire le point.

**L'Arche: Bruno, vous n'êtes ni éducateur ni référent... Pouvez-vous nous dire quelles sont vos tâches, ici, au sein de l'Auberge des Familles?**



**B r u n o I N G R A S S I A :** Tout à l'heure, on parlait de polyvalence. Je me retrouve bien dans ce terme. Comme beaucoup dans la maison, suivant les

moments, je coiffe des casquettes différentes: accueil, gestion de la vie quotidienne des familles, présence pendant les temps de la restauration, etc. Mais ma tâche principale est l'animation. En effet, notre action auprès des familles ne se limite pas à la gestion de questions administratives ou de problèmes du quotidien. Il est important pour les résidents de faire des projets de loisirs, d'en discuter, de choisir. Le loisir est un moyen d'intégration, de rencontre. Par exemple, improviser un match de basket dans le quartier permet d'intégrer



d'autres jeunes dans les équipes, de faire connaissance. Au niveau de la parentalité également, c'est excellent. Parents et enfants font des choses plaisantes ensemble ce qui resserre les liens, permet de reconstruire la famille.

**L'Arche: Dans votre travail d'animateur quels objectifs poursuivez-vous?**

**B.I.** Les personnes accueillies ici sont dans un milieu *super-protégé*. Les aides apportées par la structure pourraient les laisser dans une douce passivité. Mon objectif est donc de rendre les familles responsables, autonomes, actives. De surcroît, les animations mises en place contribuent à un meilleur vivre ensemble, à plus de compréhension et d'unité entre les familles qui sont d'origines et de cultures très diverses, européennes ou africaines.

**L'Arche: Pouvez-vous nous illustrer votre propos par des exemples concrets?**

**B.I.** Nous mettons en place des actions qui puissent être plaisantes pour les enfants. Par exemple, planter des fleurs, peindre de petits pots pour placer des lumières à l'approche du 8 décembre.

Des bénévoles qui participent à l'animation avec nous avaient, à l'approche de Noël fait des collectes dans leur milieu de travail ce qui nous a permis de préparer de jolis cadeaux pour les tout-petits. Les anniversaires sont aussi des moments de fête que nous n'oublions pas de marquer.

Mais nous organisons aussi des activités pour les plus grands et pour les adultes comme des sorties en divers sites touristiques de la région. Je me souviens d'agréables escapades à l'île de CHAMBOD, aux Roches de CONDRIEU ou encore des concerts ou animations organisés ici avec THE

LONESOME GAMBLERS » que nous avons reçus en février ou le spectacle « VENDEDOR DE SUEÑOS », qui mêlait théâtre, danse et musique et qui explorait les thèmes de l'exil, de la solidarité et de la tolérance. Puis ce fut l'atelier de Julianna YMIRA, danseuse de flamenco en mars, l'animation d'Annabelle et Jody pour les enfants en juillet, un après-midi basket en août, « LES CHOEURS D'ARTISTES SHOW » en décembre ou l'atelier cuisine du 31 décembre où chacun est venu avec des idées culinaires et gastronomiques de son pays d'origine. Et je ne prétends pas être exhaustif sur tout ce qui a été vécu en 2017!

**L'Arche: « Puisque l'homme est projet, son bonheur comme ses plaisirs ne peuvent être que projets » prétendait Simone de BEAUVOIR. Alors, sans doute, dans cet Agapè qui n'a cessé de se métamorphoser au cours du quart de siècle écoulé, n'y a-t-il pas un projet qui mûrirait lentement et que vous pourriez décrire aux lecteurs de L'Arche... en avant-première?**

**Abderrahmane NACIRI:** Tout à fait! Dans un premier temps, ce que je vais dire pourrait sembler une transformation d'ordre très matérielle et somme toute assez anecdotique, mais c'est plus que ça. Je m'explique.

Jusqu'à ce jour, les repas à l'Auberge des Familles sont livrés par la cuisine centrale du FOYER. Ici, nous nous bornons à les réchauffer. À partir de juillet prochain, nous allons changer cela. En effet, le système actuel est onéreux pour nous et surtout contribue à la passivité des personnes qui déjeunent au réfectoire... Elles ne cuisinent plus et ne sont pas en mesure non plus de préparer des plats qui correspondent

à leur culture et à leurs habitudes alimentaires.

À partir de juillet, nous ne recevrons plus les repas de la cuisine centrale mais, en lien direct avec la Banque Alimentaire, ce sont des colis qui nous seront livrés et que nous gérerons avec nos hôtes. Ainsi, il y a aura la possibilité pour les mamans de cuisiner. À l'heure actuelle, elles se sentent assez frustrées de ne pouvoir le faire.

Nous engageons donc un certain nombre de travaux pour aménager la cuisine et la salle de restauration en vue de ce changement

Ce projet nous tient tout particulièrement à cœur. Nous y voyons une possibilité intéressante de travail autour de la responsabilité et de la parentalité toujours avec ce souci qui est perpétuellement le nôtre de rendre les personnes plus autonomes.

**L'Arche: Mustapha, vous voulez ajouter quelque chose?**

**Mustapha AMALAOU:** Oh, juste un petit souvenir. Voici quelques mois, arrêté à un feu tricolore à VÉNIS-SIEUX, une jeune femme au volant d'un véhicule à mes côtés baisse sa vitre, me sourit et me dit: « Vous êtes Mustapha de l'Auberge des Familles. Je me souviens de vous. J'étais petite fille. J'ai été accueillie là-bas... »

- Ah bon! Et maintenant que faites-vous? Qu'êtes-vous devenue?

- Maintenant tout va bien. Je suis à l'Université. J'achève mes études de médecine.

J'étais touché. Ce sont là des choses qui font chaud au cœur.

**L'Arche: Grand merci à vous quatre pour tout ce que vous venez de nous partager!**

Propos recueillis par Michel CATHELAND



## ZÉRO SDF

En Juillet 2017, le Président de la République fraîchement nommé, annonçait (comme d'autres avant lui) l'objectif de « Zéro SDF » d'ici la fin de l'année. Il dut réitérer cette ambition lors de ses vœux pour l'année 2018.

Si les associations du secteur social soulignent que l'engagement pris est positif, elles insistent sur le fait qu'un grand chemin reste à parcourir pour atteindre ce but. Certes, un effort a été entrepris puisque 145 800 places (pérennes et temporaires) ont été mobilisées cet hiver contre 131 300 au cours de l'hiver précédent. Mais cela reste insuffisant.

Au début de cet hiver, le SAMU SOCIAL DE PARIS estimait entre 2 000 et 3 000 le nombre de personnes durablement à la rue dans la capitale. Se baser sur les seuls chiffres du « 115 » pour évaluer le nombre de personnes

à la rue serait erroné car selon la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité), 60 à 80 % des demandes adressées au « 115 » reçoivent une réponse négative. Beaucoup de sans-abri se découragent alors et ne contactent plus l'opérateur quotidiennement. Dans ces conditions, dénombrier les personnes à la rue reste alors un vrai problème.

En FRANCE, la dernière étude sur ce sujet datait de 2012 et avait été réalisée par l'INSEE. Les enquêteurs s'étaient alors rendus dans les structures d'accueil des SDF (accueil de jour, centre d'hébergement...) avec pour question « Où avez-vous dormi la nuit dernière ? ». Il va de soi que seules les personnes présentes dans les structures ont pu être comptabilisées, ce qui constitue les limites de l'étude.

Le 15 février dernier, la Mairie de PARIS a organisé la première « Nuit de la Solidarité » durant laquelle 1 700 béné-

voles et 300 professionnels ont sillonné les rues de la capitale jusqu'à 2 heures du matin, afin d'aller à la rencontre des personnes de la rue et de les dénombrier plus justement. Les chiffres du recensement entrepris font état d'un minimum de 2 952 personnes à la rue dans la ville.

Concernant la FRANCE entière, ce chiffre s'élèverait à 143 000 selon le dernier recensement de l'INSEE de 2012. Selon le collectif « Les morts de la rue », 48 personnes seraient décédées depuis le début d'année 2018 (il y en aurait eu 459 en 2017).

Tous ces chiffres montrent que la politique « Zéro SDF » n'en est qu'à ces prémices et que la route reste longue pour atteindre cet objectif! ■

Anne-Cécile POLLET

## LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS NE DOIVENT PLUS ÊTRE UN LUXE POUR LES FEMMES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Au cours de l'été 2017, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a fait un rapport sur l'**accès aux soins des femmes en situation de précarité**.

L'Arche vous en livre quelques extraits :

« Les femmes représentent 64 % des personnes qui reportent des soins ou y renoncent » pour des raisons financières. Elles ont à faire face aux dépassements d'honoraires, à des délais d'attente importants, « voire à

des discriminations ou des refus de soins ». C'est pour elles « une course permanente, dans laquelle leur santé passe en dernier, après leurs enfants, leur compagnon et la gestion des difficultés financières », alors que les femmes précaires ont une mauvaise santé « due à leurs conditions de vie et de travail pénibles, stressantes et usantes ».

Le Haut Conseil à l'égalité entre femmes et hommes appelle à « une politique volontariste de lutte » contre ces inégalités et encourage à « une

meilleure évaluation, dans le compte prévention pénibilité, du caractère usant et pénible des postes majoritairement occupés par ces femmes », ainsi qu'à la formation des professionnels de santé aux « symptômes spécifiques aux femmes pour certaines pathologies, cardiaques par exemple ».

[http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce\\_la\\_sante\\_et\\_l\\_acces\\_aux\\_soins\\_une\\_urgence\\_pour\\_les\\_femmes\\_en\\_situation\\_de\\_prekarite\\_2017\\_05\\_29\\_vf.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_la_sante_et_l_acces_aux_soins_une_urgence_pour_les_femmes_en_situation_de_prekarite_2017_05_29_vf.pdf) ■

A.P.

## MÉCÉNAT

# LES ARBRES DE LA SOLIDARITÉ 2018

### → ENTREPRISES, PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS

L'opération des Arbres de la Solidarité consiste à parrainer, moyennant un don de 1 000 €, un arbre planté et identifié au nom du donateur dans un des parcs ou espaces verts de la ville de LYON, de la Métropole Lyonnaise et du département du Rhône.

Depuis maintenant 14 ans, les collectivités, les entreprises, les particuliers, les professions libérales, les fondations... s'associent au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par le biais de l'opération de mécénat les Arbres de la Solidarité.

La somme recueillie permettra de contribuer à soutenir l'accueil et l'insertion des familles dans les structures du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Parrainez dès à présent vos Arbres pour la saison 2018.



### POURQUOI ?

Pour participer au financement d'un projet précis du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans le cadre de sa mission. Cette nouvelle saison des Arbres de la Solidarité permettra de contribuer à soutenir l'accueil et l'insertion des familles dans les structures du FOYER : aménagement de bâtiments, accompagnement social, repas, formation et emploi, santé, etc.

### COMBIEN ?

Le parrainage d'un Arbre de la Solidarité est fixé à **1 000 euros** soumis ensuite à une importante défiscalisation, soit un coût réel de :

■ **400 euros** pour une entreprise : réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires.

■ **292 euros** pour un particulier : réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 537 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %

### VALORISEZ VOTRE ENGAGEMENT !

Outre la valorisation de votre nom, parrainer un Arbre de la Solidarité est un geste solidaire envers les exclus de notre région et une démarche écologique. Ceci s'inclut parfaitement dans la politique de développement de la Responsabilité Sociétale de votre Entreprise (RSE). ■

## MERCI AUX MECENES DE LA CAMPAGNE 2016-2017

ABEXIAMANTE / ADAMAS / ALLIAD HABITAT / ALP / ALTERNATIF INGENIERIE / ARCHIGROUP / ASSOCIATION ENVIE D'UN SOURIRE / AUDIT LAGNIER / BATISAFE / BIOMERIEUX / BOUCHERIE TROLLET / BOUYGUES IMMOBILIER / BPD MARIGNAN / BPI FRANCE / BTP DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE / C2P - CONSEIL EN PROTECTION DES PERSONNES / CABINET REQUET ET CHABANEL SOCIETE D'AVOCATS / CAISSE D'ÉPARGNE RHONE-ALPES / CAPITIS CONSEIL / CAPSTAN AVOCATS / CCI BEAUJOLAIS / CCIR AUVERGNE RHONE ALPES / CELESTE / CERISE ET POTIRON / CHAMPAGNE FAÇADES / CHANEL SAS / CIC Lyonnaise DE BANQUE / CIE EN MAIN CONSTRUCTION / CLÉMENTINE & CHARLOTTE JULLIEN / CM - CIC INVESTISSEMENT / CMC / CNR / COXINEUS / CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST / DELOITTE & ASSOCIES / DENTRESSANGLE INITIATIVES / DESCOURS ET CABAUD / EFI AUTOMOTIVE / EIFFAGE CONSTRUCTION / ELECTRICFIL / EMBALLAGE INDUSTRIE CONCEPT / ENEDIS / ENTREPRISE COIRO / EQUATURE - ACTION LOGEMENT / ETS FAHY SAS / EVOLEM / FACE RHÔNE-ALPES / FIDUCIAL / FONDATION DU BTP / FONDOS GROUPE SEB / FONTANEL / GANTELET - GALABERTHIER / GATTEFOSSE / GL EVENTS / GRANDLYON HABITAT / GROUPE APICIL / GROUPE APRIL / GROUPE CLASQUIN / GROUPE DOMINO / GROUPE ISOSTA / HAXXOM / HOLDING CABINET MERLIN / HUTTOPIA / IML COMMUNICATION / IT PARTNER / KATENE / L'AUXILIAIRE / LA COUR DES CHEFS / LA VIE CLAIRE / LIONS CLUB LYON OUEST / LOUIS / LPA / LUKORA / LYON PLACE FINANCIERE ET TERTIAIRE / MAIRIE DE COLOMBIER SAUGNIEU / MAIRIE DE DARDILLY / MAIRIE DE FRANCHEVILLE / MAIRIE DE GLEIZE / MAIRIE DE LIMONEST / MAIRIE DE LOIRE SUR RHONE / MAIRIE DE LYON / MAIRIE DE MARCY L'ETOILE / MAIRIE DE PIERRE BENITE / MAIRIE DE POLLIGNONNAY / MAIRIE DE SAINT CYR AU MONT D'OR / MAIRIE DE SAINT DIDIER AU MONT D'OR / MAIRIE DE SAINT GENIS LES OLLIERES / MAIRIE DE SAINT PRIEST / MAIRIE DE STE FOY LES LYON / MAIRIE D'ECULLY / MAIRIE D'OULLINS / MAIRIE DU 3EME ARRONDISSEMENT / MAIRIE DU 5EME ARRONDISSEMENT / MAIRIE SAINT CYR AU MONT D'OR / MAZARS / MEDEF LYON RHONE / METROPOLE DE LYON / NOTAIRES LYON BUGEAUD / OFFICE NOTARIAL FAVRE & ASSOCIES / PAPREC / PARTI SOCIALISTE - LYON 7ème / PETAVIT / PIA GAZIL / POTHIER ELAGAGE / PRISME INTERNATIONAL CONSULTING / PROCIVIS RHONE / PROMELIA - ACTION LOGEMENT IMMOBILIER / RAMPATP / RAPAHELLE / REGIE ST LOUIS / RHONE FONCIER / ROLANDO & POISSON / ROTARY CLUB LYON PORTE LES ALPES / RSM RHONE-ALPES / SADE DR CENTRE-EST / SANOFI PASTEUR / SCP HUBLLOT - SYLVESTRE - ROUX - LEVRAULT & ASSOCIES / SEREMATIQUE / SERFIM MECENAT / SERL / SIER / SIPAREX / SICI GROUPE / SOCAMEL / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE / SOFONLY - ACTION LOGEMENT / SOGYLYM DEVELOPPEMENT / SOHO ATLAS / SOTERLY - BEYLAT TP - REVAGA / SPIE SUD-EST / STE COTONNIERE Lyonnaise / SYNTAGME / SYTRAL / THIBAUT - LOUIS - MAURICE - CAROLE / U T E I / UN TOIT POUR TOI / VELAN SAS / VISIATIV / VISTA / VMBC - VENTILATION MATERIAUX BARDAGE COUVERTURE / ET LES DONATEURS ANONYMES

# J'ÉTAIS SANS ABRI ET VOUS M'AVEZ ACCUEILLI



→ 45 ans après, ce texte de Gabriel ROSSET sur l'accueil des migrants est toujours d'une actualité surprenante.

On doit reconnaître que notre charité a été bien inspirée, politiquement, en s'occupant dès 1950 d'accueillir et de loger les travailleurs migrants. Cette question est venue à l'ordre du jour. Aujourd'hui, il n'est pas de discours de leader politique, de responsable syndical, de préfet ou d'évêque qui ne dénonce l'insuffisance de l'accueil de travailleurs migrants et de leurs conditions de logement. Une des plus hautes autorités spirituelles de l'Angleterre, ne vient-elle pas de déclarer « qu'un courant d'immigration plus large risque de poser à la société anglaise des questions très profondes sur sa nature et son avenir ». Tout le monde réclame aujourd'hui la nécessité d'une politique des migrants. Il n'en était pas ainsi il y a 15 ans.

Notre souci de mettre en pratique l'Évangile (« J'étais sans abri et vous m'avez accueilli »), nous a conduits à occuper une position clef dans la vie

politique et sociale de notre pays. La charité rend lucide et avisé, enfante des précurseurs. Grande est la part du cœur, affirme PASTEUR, dans le développement des sciences. On pourrait ajouter : dans le progrès social et politique. Ne pouvons-nous pas penser sans prétention, que nous avons acquis des idées claires, solides, expérimentales sur l'accueil et le logement des migrants ? (...).

La charité en agissant et en s'organisant, loin de faire obstacle à la science et à la politique, les appelle à son aide, les stimule, les oblige à intervenir. Il ne faut pas qu'elle reste anarchique et inopérante contre l'injustice à l'écart de la vie publique et comme en dissidence, mais qu'elle entre en lice, se jette au fort de la mêlée, qu'elle s'organise de mieux en mieux pour obtenir que soient mis en œuvre contre le mal, des moyens beaucoup plus importants que ceux dont elle dispose.

Telle est la leçon de notre expérience d'aide aux sans-logis à LYON. On peut expliquer les résultats que nous avons obtenus par l'aide que nous ont apportée les Pouvoirs publics. C'est une explication matérialiste (le

matérialisme est une explication par le bas disait Auguste COMTE). Elle ne nous satisfait guère. Le développement de notre association s'explique beaucoup mieux par le haut, c'est-à-dire par notre intention première, par le principe qui a été à la source de l'effort entrepris et la manière dont les dirigeants politiques de la région lyonnaise les ont accueillis. Ils nous ont plus aidés par leur confiance et leur amitié que par leurs subventions. Si les Pouvoirs publics nous ont été favorables, et cela est indéniable, c'est que nous les avons soutenus nous aussi dans leur lourde tâche. Notre petite action a germé, poussé, grandi peu à peu sur le plan de la science (les ingénieurs, des constructeurs, des éducateurs, des sociologues) comme celui de la politique (des élus ou des administratifs).

Notre seul but étant de vivre l'Évangile, nous nous souvenons que « nul ne peut servir Dieu et Mammon (l'argent) ». La charité ne peut donc pas soutenir la politique d'une société capitaliste. Mais elle ne peut pas davantage s'allier à la domination d'un pouvoir matérialiste et totalitaire, à la tyrannie d'un peuple roi qui rejette la royauté du Christ en criant : « Quiconque se fait roi s'élève contre César ». Le développement de notre œuvre ne s'explique par l'appui ni de l'une, ni de l'autre de ces deux forces en présence. Elle s'explique par notre amour commun de Dieu et des hommes (qui sont un seul et même amour). ■

Gabriel ROSSET  
« Les Pouvoirs Publics...  
et notre association », 1973

NOTE: Vous pouvez soutenir la Cause de Béatification de Gabriel ROSSET, étudiée actuellement au Vatican, en adressant un don déductible de l'impôt, libellé à : Association diocésaine de LYON / Béatification de Gabriel ROSSET / 6, avenue Adolphe MAX / 69005 LYON. Merci d'avance pour votre aide.

L'association les Amis de Gabriel ROSSET



« ÇA FAIT DÉSORDRE »

« Ça fait désordre »

Je suis fatiguée, Seigneur, infiniment lasse.

Les migrants continuent de sombrer dans la mer, D'être refoulés sur la terre,

Parfois proprement, sans-violence dit-on, c'est une marque de propreté, de santé publique.

Les pelleteuses ramassent les hardes, les matelas d'insomnie, les linges souillés de sueur.

Il faut mettre fin à l'hémorragie et nouer le garrot « car la loi est la loi ».

Ça fait désordre dans les jardins publics, sur les trottoirs et les ronds-points, Aux portes de La Chapelle

Vous le savez mieux que moi, Seigneur : il y a des lois européennes, nationales et internationales.

Elles mettent de l'ordre ; vous-même n'aimez pas le désordre. C'est vous qui avez inventé l'ordre du monde.

Ça fait désordre la SYRIE, la LIBYE, la PALESTINE et l'IRAN,

Ça fait désordre l'AFRIQUE - les Africains ont toujours été désordre, c'est leur culture et leur tempérament, c'est bien connu.

Encore plus triste que le GOLGOTHA.

Ça fait désordre depuis si longtemps.

Ça commençait quand vous êtes venu sur la terre, justement à cet endroit-là. Votre remise en ordre a manqué d'efficacité, C'est normal.

Elle respectait si mal les règles de prophylaxie, de confinement et de mise en quarantaine.

N'êtes-vous pas infiniment las vous aussi, doux Seigneur ? Et vous Notre Père de famille nombreuse ?

Je voudrais que vous veniez me chercher vite avec tous ces gens-là qui n'ont pas appris à nager.

Que vous nous emportiez dans votre paradis Avant que la mer n'engloutisse, jusqu'à la dernière, les chaloupes et les Passagers. ■

Andrée ROBIN-GUILLOT



PHOTO: DORNSA - FOTODIUM.COM

## « MES » PAUVRES

« On a souvent besoin d'un plus petit que soi », sagesse du fabuliste, mais pas aussi évidente, ni aussi simple qu'elle en a l'air.

Certains - dévoués jusqu'à la corde - n'auraient-ils pas besoin du fameux plus petit pour donner libre cours à leur fureur de protéger, voire de dominer, de se valoriser soi-même, du même coup ?

Et lequel d'entre nous, dans ses dévouements ne ressemble, plus ou moins finement, à Monsieur PERRICHON ?

Il n'y a pas que les dames d'œuvre abusives d'autrefois à vouloir un pauvre bien pauvre, mais poli, pas trop sale et qui le reste suffisamment longtemps pour qu'on n'ait pas à en chercher un autre.

Tentation des pays riches, aujourd'hui...

« Avoir besoin du plus petit que soi » demande peine et apprentissage.

Et d'abord est-il vraiment plus petit ? La réponse est loin d'être évidente si l'on passe du visible au caché.

Besoin du plus petit pour recevoir de lui son enseignement, la sagesse des malheureux et des pas-grand-chose.

Et si l'amour des plus démunis n'est pas conjoint à l'amour des plus proches et des plus favorisés, c'est bien mauvais signe.

« Est-ce que c'est l'amour du pauvre qui vous pousse ou la haine du riche ? » demandait à des prêtres excités et généreux un GHANDI brésilien. ■

Jacques LOEW  
PARABOLES & FARIBOLES

Texte reproduit avec l'aimable autorisation des Éditions du Cerf

### → LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

## AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

### → GRÂCE À VOS DON



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'IFI (ex ISF)
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

### Réduction d'IFI (ex ISF)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre IFI à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50 000 euros.

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

### Votre réduction fiscale :

#### ■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 537 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

#### ■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

### → EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'Accueil de Jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredi soir à 17h30 (durée environ 1h30)** au FOYER LYON 7<sup>e</sup>, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact :  
benevolat@fnds.org  
Tél. 04 72 76 73 53  
ou 04 72 76 73 85  
Site internet : www.fnds.org

### → Besoin d'information ?

Contactez le Service don :  
Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56  
Mail : donateurs@fnds.org  
Site internet : www.fnds.org

# SANS ABRI MAIS PAS SANS FOYER



[www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI reçoit tous les soirs, de manière inconditionnelle, jusqu'à 1 300 personnes dans ses différents sites. Aidez-nous à les accueillir, héberger, accompagner et insérer : **grâce à vous, ils ne seront pas sans foyer.**

**3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. +33(0)4 72 76 73 53**

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. Bureau : \_\_\_\_\_

Tél. Domicile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

- Je souhaite **aider financièrement** LE FOYER :  
- ci-joint chèque de \_\_\_\_\_ €
- Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante :  
\_\_\_\_\_
- Je souhaite **m'abonner** ou me réabonner  
(10 € pour 4 numéros).
- Je souhaite **recevoir une information** sur les legs, donations, et assurances-vie au profit du FOYER

## ACCORD DE DON RÉGULIER

### MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEPA

J'autorise LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - 3, RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON Cedex 07 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée au FOYER.

**Merci de joindre un RIB ou un RIP** N°ICS: FR17ZZZ227072

### MENSUALITÉ A PRÉLEVER

20 €  40 €  60 € Autre \_\_\_\_\_ €

### COORDONNÉES DE MON COMPTE BANCAIRE

Numéro international d'identification bancaire (IBAN) :

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Code international d'identification de ma banque (BIC) :

□□□□□□□□□□

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_ Signature :



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 537 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

VOUS POUVEZ EFFECTUER UN DON EN LIGNE, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : [WWW.FNDSA.ORG](http://WWW.FNDSA.ORG)

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers. Les informations vous concernant ne sont pas communiquées à un tiers.